

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Histoire dè tsachâo  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197836>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des sucs dont le rôle est de dissoudre les aliments et de les préparer à l'assimilation. L'absorption d'une grande quantité de liquide tend, en outre, à dilater l'estomac.

Aussi, messieurs les docteurs l'interdisent-ils à tous ceux de leurs clients qui ont la digestion laborieuse. Un de ces messieurs nous disait l'autre jour : « Je ne prends jamais de soupe et je ne bois rien à mes repas ; à la fin du dîner, c'est à peine si je me verse un doigt de vin pour me rincer les incisives. »

Et bien, nous nous permettons de croire que ces messieurs exagèrent quelque peu le mauvais effet de la soupe sur l'estomac, et qu'ils ont tort de se priver d'un aliment qui, pris modérément, est des plus agréables.

Hélas ! de toute antiquité on a mangé de la soupe, et nos ancêtres ne s'en trouvaient guère plus mal. Il faudrait remonter bien haut dans le cours des siècles, nous dit la *Science illustrée*, pour trouver l'origine de la soupe. Dès que l'homme sut façonner grossièrement des vases de terre, l'invention de cette préparation devint possible et fut réalisée par le premier de nos lointains ancêtres qui eut l'idée de faire bouillir sa viande dans l'eau, au lieu de la rôtir, et y ajouta quelques herbes pour en modifier le goût.

Les Romains, avant leurs guerres avec les nations orientales, ignoraient l'art de faire le pain et consommaient leurs graines bouillies dans l'eau.

D'après Athénée, les Gaulois mangeaient ordinairement leurs viandes bouillies et il est bien probable qu'ils faisaient des soupes avec le bouillon de ces viandes. Grégoire de Tours raconte que le roi Chilpéric lui offrit un jour un potage succulent fait avec de la volaille. Les poésies des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle font mention de potage à la purée, au lard, aux légumes, au grua et même aux amandes et à l'huile d'olive, dans le Midi.

La soupe au vin ou soupe de perroquet, consistant en tranches de pain trempé dans du vin, était très estimée des rudes guerriers de la fin du moyen-âge. L'un des vœux les plus pénibles que put faire un chevalier était de jurer de ne plus manger de soupe au vin jusqu'à ce qu'il eût tiré vengeance d'une offense qu'il avait reçue. Quand du Guesclin alla combattre l'Anglais Guillaume de Blancbourg, il mangea trois soupes en l'honneur des trois personnes de la Trinité.

Un vieux manuscrit sur les coutumes du moyen-âge, donne la longue liste des soupes estimées alors. Nous y relevons le potage de pois vieux à l'eau de lard; le potage de *crapois* ou baleine salée pour le carême, le potage de cresson, celui aux choux touchés de la gelée, la soupe au fromage, la *soupe despourvue* qu'on faisait en hâte dans les hôtelleries quand il arrivait des voyageurs inattendus. Les soupes à la moutarde, au chênevis, au millet, au verjus, aux betteraves, aux coings, au fenouil, à la fleur de sureau faisaient aussi les délices de nos ancêtres. Rabelais dit que les Français étaient les plus grands mangeurs de soupe qui fussent au monde, et se vantaient d'en avoir inventé plus de septante-sept espèces.

Le peuple regardait la soupe chaude comme base de l'alimentation; chacun mangeait au moins deux soupes par jour.

Le grand gourmet, Brillat Savarin, appréciait beaucoup le potage, dont il disait : « Il est au dîner ce qu'est le portique ou le péristyle à un édifice. »

**Célibataires.** — Le royaume de Hesse vient enfin de promulguer la fameuse loi d'impôt sur les célibataires, dont on parle depuis si longtemps.

« Attendu, dit cette loi, que les célibataires

hommes, sont responsables de leur état et qu'ils ne peuvent arguer qu'on n'a pas demandé leur main ... »

En effet, ce ne sont ordinairement pas les demoiselles qui demandent les jeunes gens en mariage

« En conséquence, dès l'âge de 30 ans, ils auront à payer 25 pour cent de plus que les contribuables mariés. »

La loi n'ajoute pas ce que l'Etat fera de ces « centimes additionnels ». Espérons qu'il en dotera les filles à marier — que les célibataires alors prendront peut-être plus facilement. Ce sera pour eux une façon de rentrer dans leur argent.

(France-Mode.)

**Couleurs des chrysanthèmes.** — Provenant de types à fleurs primitivement jaunes ou blanches, les chrysanthèmes cultivés présentent maintenant toutes les couleurs sauf le bleu. On prétend qu'au Japon certains horticulteurs sont arrivés à obtenir des variétés dont la nuance s'approche du bleu, mais elles sont restées, jusqu'à présent, échappées à tous les yeux profanes, et nos jardiniers européens n'ont pu parvenir encore à la produire. Le violet franc n'existe pas non plus dans nos races européennes.

Le rouge violacé, le rouge grenat, le cuivré, l'abricoté, les teintes bronzées, les marrons, les mauves et les lilas, avec leurs mille nuances et leurs associations les plus savantes ou les plus compliquées, se remarquent dans les expositions de chrysanthèmes.

La forme des ligules ne présente pas moins de variétés que leurs nuances; les unes sont plates comme un ruban ou, au contraire, roulées en tubes, d'autres plus ou moins spatulées. Il y a des ligules droites ou recourbées, soit en avant, soit vers le centre de la fleur, soit en arrière vers le pédicule. Elles peuvent être encore contournées ou ondulées de diverses façons.

Les chrysanthèmes dits *Japonais*, sont les plus élégants et les plus admirés. Leurs ligules généralement inégales de longueur et plus ou moins courbées ou contournées, donnent à la fleur un aspect échevelé ou emmêlé.

**Mode.** — Rien au monde de plus curieux que la mode. Les chroniques de Paris nous apprennent que le manchon, délaissé depuis plusieurs années, comme un objet laid et gênant, sera porté cet hiver.

Il y a 500 ans que le manchon fit son apparition à Venise, aux premiers froids de 1499. Il était de fourrure de soie comme aujourd'hui, mais la fourrure était à l'intérieur et la soie au dehors. Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous dit Jaques Lefranc du *Petit Parisien*, le manchon resté jusqu-là vénitien, fut bientôt connu dans toute l'Europe. On le portait en manière de colifichet chez soi et au théâtre.

Frédéric I<sup>r</sup>, roi de Prusse, voulut qu'à son couronnement, en 1701, le manchon fit partie de la toilette de cour des dames. Les hommes trouvant l'objet commode, l'adoptèrent. Mais ils le portèrent considérable, suspendu au cou et en peau de léopard.

Plus tard, après les manchons d'une grosseur énorme, l'inévitable réaction a amené la mode des manchons minuscules, qui se tiennent au bout du poing.

Le plus récent modèle porte une poche pratiquée sur le devant et qui permet de mettre au chaud un chien de petite taille.

### Histoire de tsachao.

Ya on part dè dzos, trai tsachao dè pè Lozena s'eftiont bailli lo mot po allâ férè 'na veria pè contre la Brouye po vairè se per hazâ n'ia-vai pas cauquès bounès praisés à férè per lè.

Onna né, preignont don lo trein et s'ein vont cutsi à Mâodon po poiou comeinci dè boun'hâore lo leindéman.

Ion dè cllião tsachao, qu'etai on gaillà prè-vegneint, avai toutemps, quand l'allâvè à la tsasse, dè preindrè avoué li totès sortès d'ingrédients po se dâi iadzo l'arrevâvè oquie et, ma fai, l'avai résou, kâ, quand on foradzè dinse permis cllião bou et cllião z'âdzès, on ne

sâ pas que pao arrêvâ, on pao sè férè on ein-toose, sè férè pequâ pè 'na crouia bitè, voultron fusî pao vo z'épelliâ dein lè mans ein te-reint on coup, sein comptâ que vo pâodès onco êtrè tiâ pè on collègue que vo z'a prâi po on renâ àobin po 'na laïvra quand vo yo catsi dein on bosson. Cé tsachao avai don adé 'na botolhie d'edhie dè Goulâ, dâo venégro, dâi pomardes po cosse et po cein, dâi pudrè, dâo iode et totès sortes dè bougréri.

Cé tsachao droumessâi dein la mima tsam-bra què B., ion dè sè compagnons, et, tandi la né, l'ouït l'autro que sè reverivè dein son lhi, que sè grattavè et sè rupâvè pertot, que sè morniflâve la frimousse ein fâseint dâi sa-crèmeint d'einfai.

— Que dâo dianstre as-tou ? se l'ai fe.

— Kaise-tè ! l'ai repond B., su quié dévourâ pè cllião pestès dè moussellions que mè fouz-nont pè lè z'orolhies et pertot ! on derai que l'ein ont vouagni pè la tsambra tant y'en a !

— Atteinds-tè vai 'na menuta, l'ai dese l'autro, ein châoteint frou dâo lhi, y'è quié dâo ve-négro dein 'na botolhie, n'ia rein dè parai po lè férè décampâ ; te t'ein frottérè bin adrâi lè mans et la tête et sarè bin lo diabllio se t'ein raperçai ion !

Lo tsachao va don preindrè à novyon la botolhie dein son chernier, voudiè on part dè iadzo dè cé venégro dein la man à l'autro que s'embardouffé à mesure la frimousse, lo cotson et lè mans avoué, pu, quand l'ein eut zu prâo met, sè refourront ti dou à la paille.

Ora, paret que lo remido a fe effet, kâ, du adon, l'autro n'a min recheintu cllião bourtia dè moussellions

Lo leindéman, faillâi sè dématenâ dè boun'hâore s'on volliavè rapportâ oquie à l'hotô, assebin noutrès tsachao étiont su pi dza dévant dzo ; sè viton à la couaite et décheindont quie dévant, io sè sont de : « No no z'astiqué-reint on bocon ein vegneint d'edjonnâ, pè vai lè sa-t'hâore, allein vito férè 'na veria dein lè z'enverrons po vairè se n'ia pas moian dè lèvâ oquie perquie. »

On vâyai onco papi bê et lè trai compagnons, sein avai pu pi sè vouaiti bin adrâi, partont et quand fûront défrou dè Mâodon, ion a prai à draîta à travai lè tsamps, on autre, à gautse, et lo troisiémo sédiâi la grand'rute.

Cé qu'avai été tormeint pè lè moussellions, don B., oft tot d'on coup seiyi à n'on tsamp on bet pe liein et s'embautsè vai lo saitao po l'ai démandâ se dâi iadzo n'avai pas vu dâo gibier perquie : mâ, quand fut tot proutso et que lo sailao eut vouaiti noutron tsachao, vouaqué l'autro que preind la fousaire, tsampè via sa faulx et son covai et que sè met à décampâ à travai lè tsamps ein boailent qu'on sorcier : « Ao sécoo ! âo sécoo ! on sauvaldo ! âo sécoo ! ein aide ! »

— Que dâo diabllio a-te ? sè peinsavè lo tsachao et quinna breleira dè fou l'ai preindt-e ? T'einlevâi po on tabornio ! l'est fou !

L'eut bo coudhi lo recriâ, mâ lo saitao tra-civè adé veintre à terre contre Mâodon.

Lè dou z'autro tsachao qu'aviont oùu criâ ào sécoo, ont peinsâ qu'on allâvè ein éterti ion per lè et sè sont dépatis dè veni vairè que dâo diabllio l'ai avai ; mâ quand l'ont vu lâo collègue tot solet et que l'euront vouauti sa frimousse, sè teniont lo veintro dâo tant que re-caffâvont.

— Qu'âi-vo ? Qu'âi-vo ! Itès-vo fous assebin ? démandâvè l'autro.

Mâ ne poivont rein lâo repondre, tant sè maillivant lè coûtes ein vouaiteint lâo compag-non qu'avai lè pottès, lo pifre, lè z'orolhies, quiet ! tota la frimousse couleu clliâr dè chique

Ora, du io cein vegnâi-te ? et coumeint B. s'etâi-te astiquâ dè clliâr façon ? N'ont pas zu fauta dè sè crozâ la cervalla, kâ l'etâi lo tsachao

châo qu'avâi bailli lo venégro landi la né, po lè mousselions, que s'étai trompâ dè botolhie et qu'avâi bailli à son collègue dè la teinture d'e iodé.

L'a failliu dou bocons dè savon nai à cé pourro B. po sè débarbouilli, mè l'ont tot parâi tant recâfâ dè la farça que cé dzo quie, sè sont fottus dè la tsasse, et po passâ la dzornâ sont zu djui ài gueliès tantqu'à la né. \*\*

**Une musique allemande qui ne l'est pas.** — C'était à l'exposition de Zurich. Trois Lausannois partageaient une bouteille sous la véranda du grand restaurant. Tout à coup ils voient des casques briller dans le pavillon central destiné à la musique pour les concerts de chaque jour. L'un d'eux, qui avait passé quelques années à Munich, avait le déplorable travers de tout critiquer dans nos mœurs, nos lois, nos institutions, nos arts, nos habitudes. Chez nous, rien de bien ; son idéal était l'Allemagne, ce qui se faisait en Allemagne, ce qui nous venait d'Allemagne. Aussi fut-il ravi à la vue des casques en question, qu'il prit sans doute pour des casques prussiens.

— Ah ! s'erie-t-il, radieux, nous allons entendre de la musique, cette fois !

Et pendant le concert de répéter sans cesse :

— Voilà ce qui s'appelle de la musique, au moins ! Voilà ce que nous devrions avoir chez nous, car ce que nous entendons habituellement est abominable ; c'est à déchirer le tympan.

Survient le patron de l'établissement, vers lequel court notre Lausannois.

— Pardon, monsieur, permettez-moi de vous demander d'où vient cette excellente musique ; c'est probablement une musique militaire allemande... ?

— Non, monsieur, répond le restaurateur, c'est l'*Union instrumentale* de Lausanne,

— Ah ! bah !!!

**Pianos.** — A l'occasion du nouvel impôt sur les pianos, dont le Grand Conseil s'occupera la semaine prochaine, nous reproduisons, à titre de curiosité, les lignes suivantes que nous lisons dans un journal de Paris de 1886 :

« Il est de nouveau question, en France, de frapper les pianos d'un impôt. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que la proposition part d'un musicien, M. Reyer, membre de l'Académie des Beaux-Arts

» Je lisais dernièrement, dit-il, dans un ouvrage de statistique, publié il y a une vingtaine d'années : « Plus de 25,000 pianos droits (remarquez qu'il n'est pas question de pianos à queue) sont fabriqués annuellement en France. » Si on en fabriquait plus de 25,000 il y a vingt ans, on doit en fabriquer plus du double aujourd'hui.

» Calculons, en nous basant sur le chiffre présumé de la fabrication, ce qu'il peut y avoir de pianos répandus sur le sol français. Il y en a partout : dans les villes et dans les villages, dans les chaumières comme dans les châteaux ; il y en a même sur les sommets des montagnes pour accompagner l'hymne que chantent les touristes au soleil levant.

» Sans exagération, on peut bien en compter 500,000 dans toute l'étendue de la France.

» Par conséquent, si le gouvernement français décrétait un impôt de 20 fr. seulement par piano, il y gagnerait par an, au bas mot, plus de dix millions !

Il ne faut point oublier que ces lignes ont été érites en 1886, c'est-à-dire il y a treize ans, et qu'aujourd'hui le nombre des pianos doit être autrement considérable.

Quant au nombre des pianos dans notre canton, voici ce que le Conseil d'Etat dit dans son exposé des motifs :

En 1891, notre département des Finances avait fait dresser une statistique de tous les pianos du canton : il en existait 4270. Dès lors, ce nombre s'est certainement accru et il n'est pas témoigne de l'évaluer aujourd'hui à 5000. En les taxant à la modeste finance de 10 fr., ils produiraient le joli denier de 50,000 fr.

M. F. Payot vient d'édition de très jolis calendriers pour 1900. Le *calendrier évangelique*, à fr. 1.25 avec des versets pour chaque jour ; le *calendrier poétique*, à fr. 0.80 et fr. 1.25, qui nous donne à lire chaque jour des vers fort gracieux. Puis deux ravissants calendriers de luxe, avec titre : *Bonne année*, à fr. 0.60. Tous sont soignés, tous sont illustrés de charmants sujets en couleurs.

**Mot de l'étrange du 4 novembre : Monde, mode.** — Ont répondu juste : Mlle Lydie Schmidt, verrerie de Semsales ; Mlle B. Menérey, à Chavannes ; M. Bastian, au Grenet ; Violette, Tuilleries de Grandson. — La prime est échue à Mlle Schmidt.

Un abonné propose le problème suivant : J'ai dans un sac des écus que je veux ranger en carré. En en mettant d'abord un certain nombre par côté, il m'en reste 29. Si j'en mets trois de plus par côté, il en manque 64. — Combien de pièces dans le sac ?

#### Boutades.

Dans un salon, une femme d'un certain âge, un peu coquette, minauda.

— On a l'habitude dans ma famille, dit-elle, de me faire un cadeau le jour de l'anniversaire de ma naissance : je conserve tous ces bibelots, preuve de l'amitié des miens.

— Ça doit commencer à vous encombrer ? observe Berlureau.

La petite Jeanne raconte à une amie qu'il y a du nouveau dans la famille.

— C'est un petit frère ?  
— Non !  
— Une petite sœur ?  
— Non !  
— Alors, qu'est-ce que c'est ?  
— Papa a dit que c'est une déception.

**Annonces curieuses.** — On demande une chambre pour messieurs d'environ 5 mètres de long et 4 de large.

— Messieurs Lourson et Cie, fourreurs, font manteaux et capelines, etc., pour dames, avec leurs propres peaux.

— Boule-dogue à vendre ; mange n'importe quoi, aime beaucoup les enfants.

— On demande un jeune berger pour garder un troupeau de 500 moutons parlant couramment l'anglais.

On raconte que le colonel Quinclet, commandant ses dragons sur la plaine de Bière, venait de tenter pour la troisième fois l'exécution d'une manœuvre. Trois fois il avait répété à ses officiers la manière de procéder, et trois fois elle avait été manquée. Au moment de la reprendre pour la quatrième fois et exaspéré, il s'avance au galop devant le front et s'crie :

« O ! Eternel des armées ! toi qui as créé les dragons, pourquoi ne leur as-tu pas donné l'intelligence ayant le sabre de cavalerie ! »

Berlureau ne voyage jamais sans se renseigner plutôt dix fois qu'une.

L'autre jour, un peu avant le départ du train, il demande à un employé :

— Ce wagon va bien jusqu'à Marseille ?  
— Oui, monsieur.  
— Le compartiment que j'occupe aussi ?

Un vétérinaire à son nouvel aide :

— Vous allez prendre ce tube, le remplir de poudre, l'introduire dans la bouche du cheval et souffler fort.

Dix minutes après, l'aide revient en faisant d'horribles contorsions.

— Eh bien ! qu'est-ce que vous avez ?  
— C'est le cheval qui a soufflé le premier.

Un monsieur très nerveux et occupé d'un travail attachant, s'irrite à l'ouïe de la sonnerie de sa pendule qui sonne les heures, les demi-heure et les quarts. Il fait appeler à la hâte son horloger et lui dit : Faites-moi le plaisir d'emporter cette pendule, qui sonne beaucoup trop souvent, ça m'agace !... Supprimez-moi ça si vous plait.

— On peut supprimer le quart, et la demie et ne faire sonner que l'heure, dit l'horloger. Il faut qu'elle sonne au moins l'heure.

— Eh bien ! laissez-lui sonner l'heure, si vous voulez, mais le moins souvent possible, s'il vous plaît.

Extrait d'une lettre d'une cuisinière à son fiancé :

— Comme je connais tes goûts, je t'envoie une poitrine d'oeie et espère pouvoir bientôt te presser sur la mienne.

C'était pendant une période de grandes pluies, qui causaient beaucoup de dommage aux récoltes. Trois Lausannois s'en entretenaient en regardant le ciel d'un air maussade.

— C'est déplorable ! disait l'un d'eux, et le temps ne paraît guère vouloir se remettre.

— Si, si, répond un autre, ça va finir ; il pleut depuis si longtemps que les nuages sont déchargés... Il ne doit du reste plus y avoir d'eau là-haut.

— Hein ! grommela un paysan qui écoutait cette conversation, *je ne coudré pas mè tzerdzi dè baire lo resto.*

Un incident assez comique se produisit un jour au cours d'une assemblée des actionnaires de la Suisse-Occidentale.

On venait de procéder à la votation pour la nomination d'une commission. Les bulletins ne furent pas plutôt jetés dans l'urne, qu'après cette séance qui avait été longue et orageuse, chacun s'empessa de gagner la porte pour aller prendre l'air.

Voyant tout le monde s'éloigner, un membre du bureau s'écria :

« Pardon, messieurs, nous demandons un scrutin de bonne volonté pour dépouiller les actionnaires. »

La langue lui avait malheureusement tournée. Il avait voulu dire :

« Nous demandons un actionnaire de bonne volonté pour dépouiller le scrutin. »

**THÉÂTRE.** — **Le Maître de forges** a fait jeudi une très belle salle. C'est de tradition. L'engouement incompréhensible du public pour cette pièce a, cette fois du moins, une excellente excuse dans le talent de nos artistes. M. Perron et Mme Vallée, entr'autres, ont eu grand succès. — Réjouissez-vous, spectateurs du dimanche, demain

**Le vieux Caporal**, drame en 5 actes, par Du-manoir et d'Ennery. Voilà de quoi rire et pleurer pour son argent. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

**Papeterie L. MONNET, Lausanne.**  
3, RUE PÉPINET, 3

**AGENDAS DE BUREAUX**  
POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.